

REOUVERTURE DU RACCORDEMENT DE MOUREPIANE



2011 Maîtrise d'Ouvrage : RFF - Paysage architecture : HetR



Maître d'Ouvrage délégué
SETEC Organisation
41, La Canebière
13001 Marseille



Maître d'Ouvrage
Réseau Ferré de France
Direction Régionale Provence Alpes Côte d'Azur
Les docks -Atrium 10.4
10 place de la Joliette - BP 85404
13567 Marseille Cedex 02



Maîtrise d'Oeuvre étude et réalisation
SNCF Ingénierie Méditerranée
BP22 - 1, bd Camille Flammarion
13234 Marseille Cedex 04



Assistance au projet artistique M-E-T-
A-M-O-R-P-H-O-S-E
Graines d'Archi (Ecole Nationale
Supérieure d'Architecture de Marseille)



Assistance à maîtrise d'ouvrage
H e t R
Architecture, Paysage, Projets urbains
125, bd Camille Flammarion
13004 Marseille



Sous-traitant
Séba Méditerranée
Espace Valette
735 rue du Lieutenant Parayre
13858 Aix-en-Provence

Réouverture du raccordement de Mourepiane

2011-2016

Aménagements paysagers et écrans acoustiques

ASPECTS TECHNIQUES

Programme: Valorisation des abords de la voie ferrée, création de cheminements doux, intégration des écrans acoustiques.

Mission: complète
Cout des aménagements : 0,9 M€

Maîtrise d'ouvrage:
SETEC Organisation AMO pour RFF

Calendrier: 2011 - en cours travaux prévus en 2015

Partenaires:
Marion Serre : architecte présidente de l'association «Graines d'archi» le projet est un cas d'étude pour son doctorat d'architecture sur le tier foncier-pilote du projet Méthamorphose
SNCF
SEBA (bureau d'études)

Dimensions: longueur du tronçon de voie = 600m

Localisation: Marseille



Ce projet entre dans le cadre de la réalisation par le Grand Port de Marseille d'un terminal rail/route face au terminal maritime de conteneurs de Mourepiane. Le besoin d'un raccordement ferroviaire pour le transport de marchandises entre Mourepiane et le réseau ferré est nécessaire pour soulager le trafic routier et permettre le développement du port de Marseille.

La réouverture du raccordement ferré de Mourepiane, inexploité depuis une quinzaine d'années, va amplifier l'enclavement et la marginalisation du quartier et notamment celles des résidences Consolat Mirabeau et Consolat la Source qui sont mitoyennes au projet. Si la plus value de l'ouverture de la voie pour Marseille et le port est incontestable, elle ajoute des nuisances et une nouvelle barrière dans le quartier très enclavé par les infrastructures et le relief abrupt.

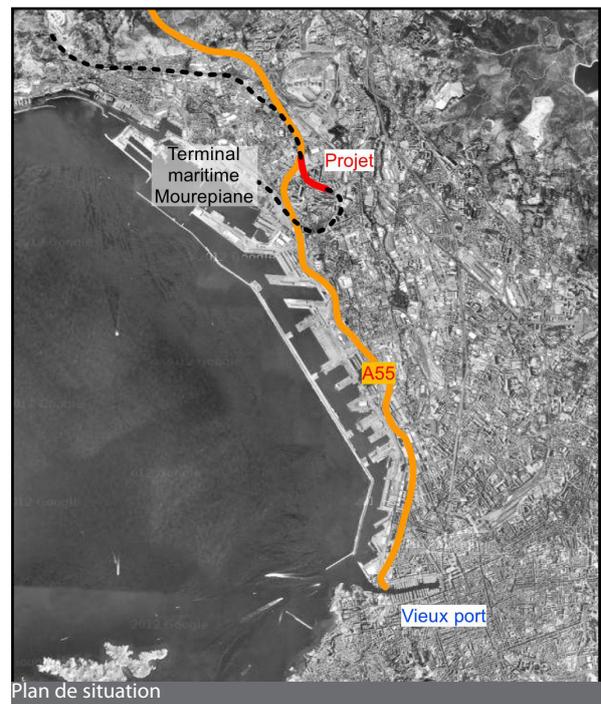
Des murs de protection acoustique, allant de deux mètres cinquante à quatre mètres de haut, définiront la clôture ferroviaire, libérant les espaces résiduels pour la collectivité. Une concertation a été engagée sur le devenir de ces espaces avec les habitants mais surtout avec l'association «Graine d'archi», les élèves de l'école et le centre social proches. Le projet de fresque et de parcours sportif, qui seront réalisés en octobre 2015, en résultent. Le passage semi enterré positionné au niveau de la traversée sauvage existante permettra de restituer la liaison entre les deux résidences et vers les services urbains. Ce passage sera le plus lumineux possible et les aménagements mitoyens accueilleront des espaces publics pour augmenter la fréquentation et la surveillance de ce type d'ouvrage anxigène.

Les délaissés parcellaires non impactés par la voie ferrée ou les ouvrages de protection sont aménagés comme des prolongements de l'espace public des résidences Consolat Mirabeau et Consolat les Sources.

Enfin, l'ensemble des aménagements sera robuste, de finition soignée utilisant des matériaux et des végétaux se référant au vocabulaire urbain pour restituer la dignité attendue par les habitants.

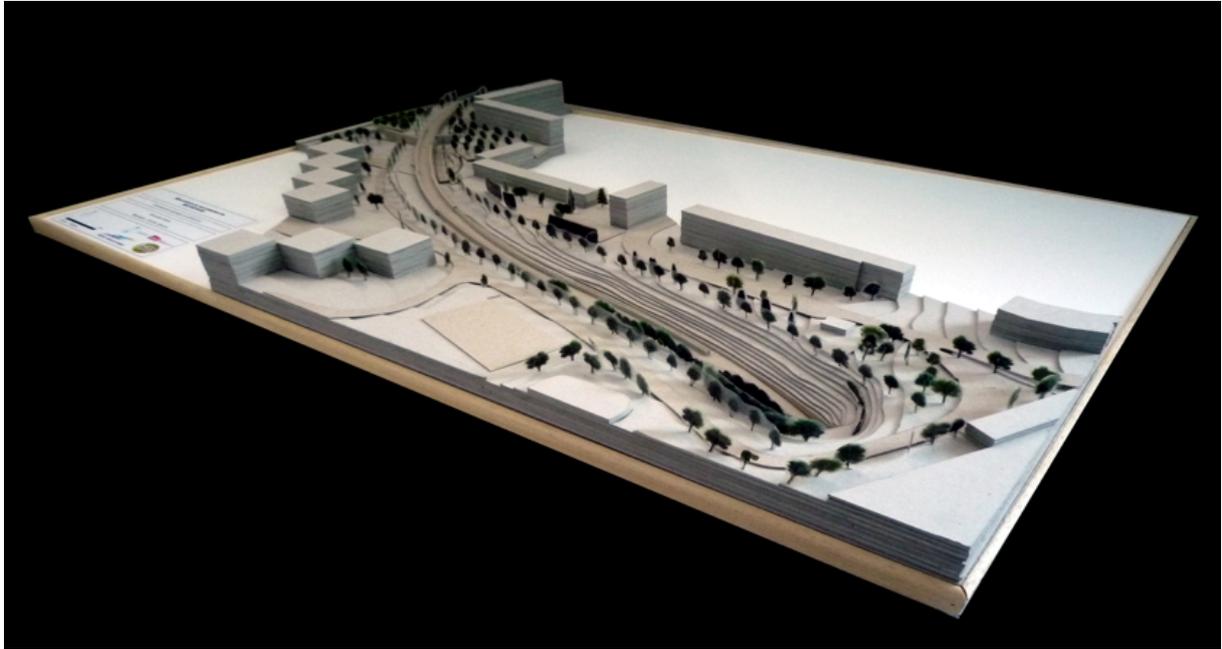


La friche ferroviaire



Plan de situation





Maquette d'une première proposition d'aménagement

L'aménagement s'appuie sur la rencontre des grandes directions des bâtiments avec la courbe régulière de la voie ferrée et localement la composition des équipements en place (le boulodrome, les chemins, les arbres et bosquets...)

Consolat Mirabeau :

Le parvis du passage inférieur est au cœur d'une sorte de cirque gauche. L'escalier, se connecte directement sur le croisement de chemin, prenant comme accroche le bosquet de lauriers et pointant sur la rencontre du muret avec le bâtiment. Sa position biaise par rapport à l'axe du passage inférieur

dirige la limite du parvis et le départ de la rampe. Ce départ de rampe, mis a distance de la voie ferrée, évite la réalisation d'un soutènement et réduit la pente du talus. Les rampes sont droites pour simplifier leur mise en œuvre et la gestion des pentes, en revanche les chemins réhabilités restent souples. Ils sont bordés de bordures béton type P1 retournées comme ceux qu'ils prolongent.

Ces aménagements induisent des terrassements qui ouvriront largement les espaces de circulation. L'espace sera simplement ensemencé rapidement après la réalisation des terrassements pour éviter les ravinelements et l'introduction de plantes



Composition générale du projet, échelle 2 000°

Proposition

Etudes paysagères - Raccordement de Mourepiane

invasives. Sept micocouliers ombrageant les cheminements seront plantés dans les talus.

Le Passage inférieur :
pose de 3 rampes LED et branchement électrique

Consolat les Sources :
Ce côté est au même niveau que le TN, le passage inférieur est encadré de reliefs. La butte nord sera inaccessible. Le chemin public entre le passage inférieur et la rue des Musardises évite la propriété LOGIREM. Il est calé en limite

foncière afin de libérer le maximum d'espace pour les activités locales. Une rampe en béton longe la limite foncière pour accéder sur la plateforme haute (pente 3,4%). Cette plateforme dégage plus de 500 m² appropriables. Les arbres ombragent la partie en surplomb en retrait des circulations. Les cubes de béton couverts de terre cuite ont la dimension de sièges. Ils sont positionnés de manière aléatoire entre les arbres. La suite de la plateforme accueille les équipements du parcours sportif : les agrès sur sol souple et la piste de course de 50 m. Une haie défensive agrémentée de plantes grimpantes au droit des panneaux en béton sablé longe les protections acoustiques en



Proposition



Traversée de la voie ferrée aujourd'hui. A gauche la résidence Mirabeau Consolat et à droite le boulo-drome de la résidence Consolat les Sources

protection des courants vagabonds et agrément l'espace. Une rampe rejoint la rue des Musardises, protégés des intrusions motorisées par des potelets.

La Butte Nord Ouest :

L'aménagement de cette terrasse est simplement réalisé avec un apport de déblais du site pour adoucir les talus de la butte. Ces modelés paysagers seront couverts de 0,10 cm de terre végétale et plantés avec des plants forestiers.

Les déblais seront réalisés de part et d'autre du passage inférieur pour créer les rampes et ouvrir le « cirque » coté Consolat Mirabeau. Selon la nature de ces déblais, ils seront

réutilisés sur place et les excédents seront emportés en décharge – des compléments de remblais d'apport seront éventuellement mis en place. Dans tous les cas, la stabilité à long terme des talus doit être justifiée en tenant compte des caractéristiques données par la mécanique des sols et des roches.

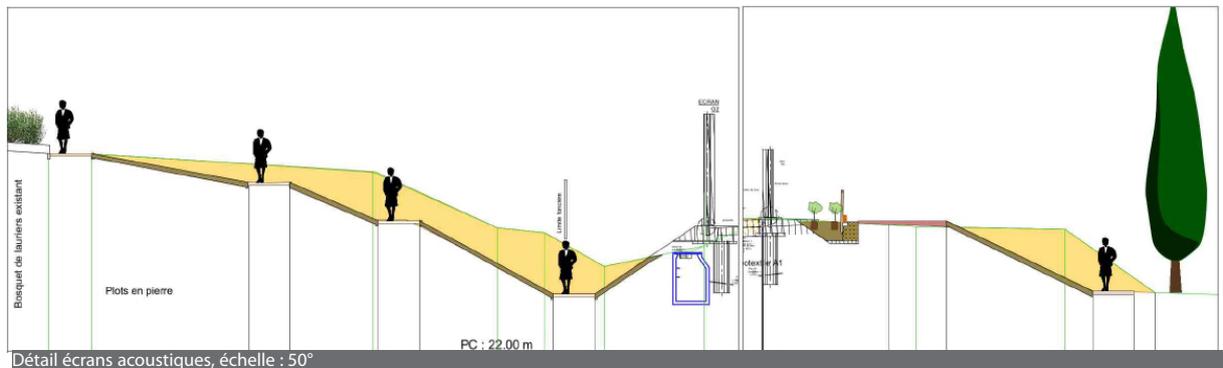
Les talus seront adoucis dans la mesure du possible, les crêtes seront arrondies pour éviter l'érosion ; ils seront couverts de 0,10 m de terre végétale d'apport.

Les pentes des chemins respectent les contraintes d'accessibilité : pente maximum 5% avec paliers (réduit à 4,8% pour les aléas chantier).



Profil transversal, échelle : 500°



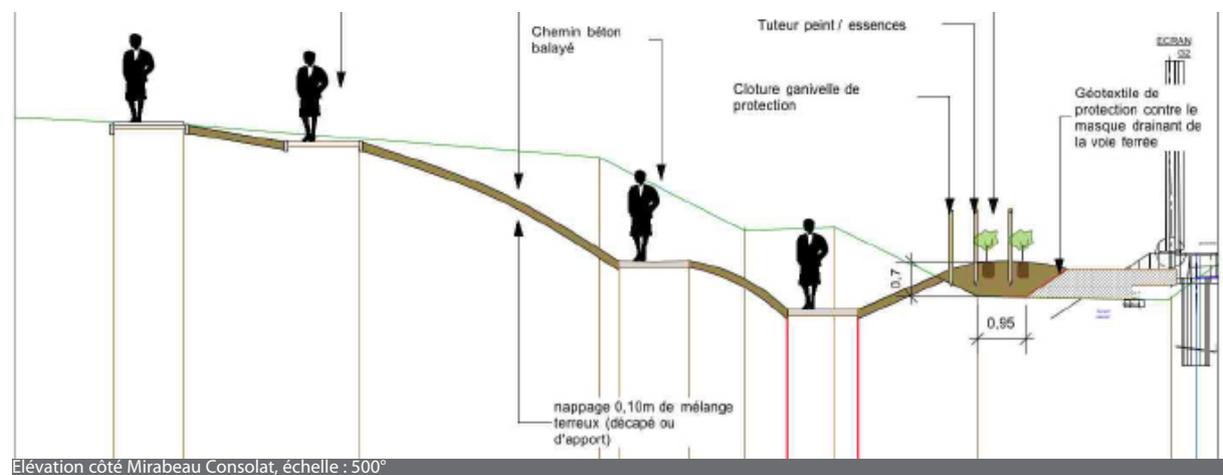


Ces rampes sont en béton balayé, les autres chemins de faible pente sont en sol stabilisé avec une pente transversale de 2% pour éviter la formation de ravines. La terre cuite est utilisée comme bordures, tours d'arbre et pour le mobilier. Se référant à la production de tuiles et de terres cuites locale, elle apporte une couleur chaude et donne unité aux deux parties.

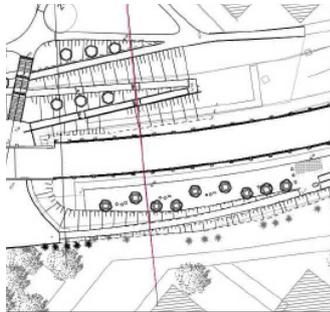
Le réseau EP existant sera en partie repris : le collecteur existant sera dévié au droit de la rampe afin de lui créer une couverture suffisante. L'assainissement de la rampe sera

réalisé par un profil en V avec caniveau grille au raccordement avec le parvis. Un regard avaloir sera également créé sur le palier de retournement avec raccordement sur le collecteur dévié.

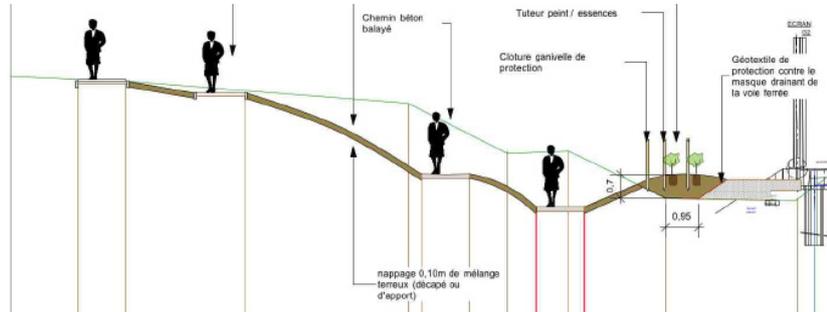
Un caniveau à grille a été implanté de part et d'autre du passage afin de récolter les eaux de ruissellement depuis les circulations et rampe au nord et le parvis en stabilisé au sud. Une grille en pied d'escalier réceptionnera les eaux pluviales. Les regards de part et d'autre du passage inférieur seront remis à niveau



Proposition



Plan de plantations, échelle : 3 000°



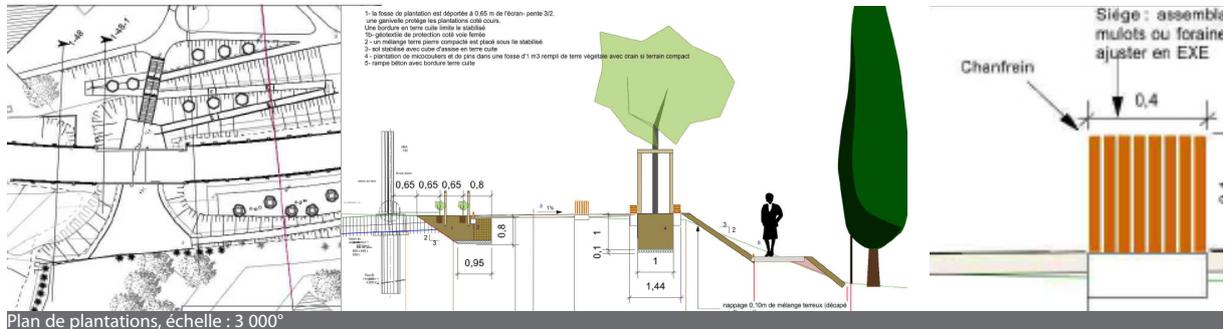
Un semis hydraulique couvrira l'ensemble des surfaces remaniées et des surfaces plantées. Les surfaces compactées seront scarifiées ou griffées préalablement.

Les arbres

Les plantations sont réalisées avec des tiges en conteneur: Pinus halapensis 250/300 (1m3 de TV avec tuteurs, paillage

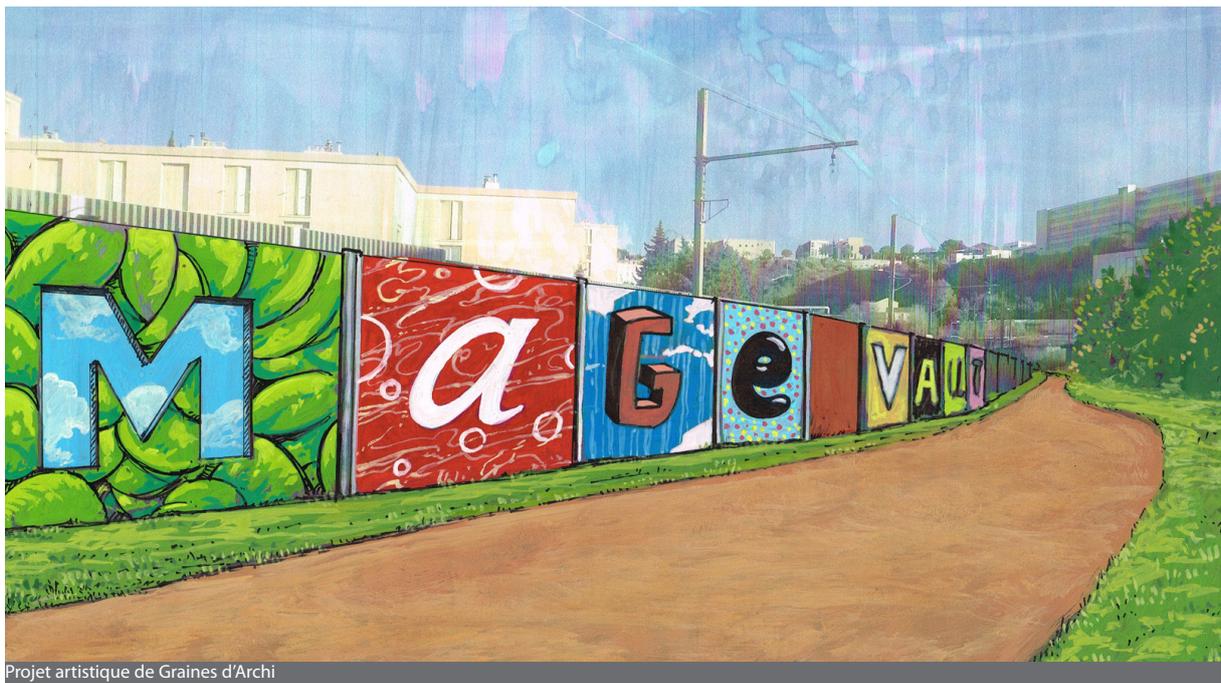
et plombage) au Nord, Celtis australis 8/10 et un mélange d'arbustes 0,40/0,60 et de plants forestiers (filet anti-rongeur -paillage- plombage) protégés par des ganivelles sur les espaces accessibles au Sud. Essence robuste et d'ombrage dense, le micocoulier sera planté sur le plateau sud avec une fosse de 1 m3 remplie de terre végétale et d'une couche drainante. Ils seront paillés et tuteurés.





Les boisements arbustifs longent les écrans implantés sur remblais généralement. Arbustes et grimpants sont associés pour créer un premier plan aux écrans et les couvrir de manière aléatoire. Essences : clématite flamula, sureau à grappe, prunellier, églantier (photo), aubépines, ronces, vitex, berbérís seringat.

Les boisements des collines couvrent la partie supérieure des déblais ferrés. Essences: chêne pubescent, chêne vert, érable champêtre, figuier, filaire, pistachier, prunellier (photo), amélanchier, cerisier Ste Lucie.



Proposition



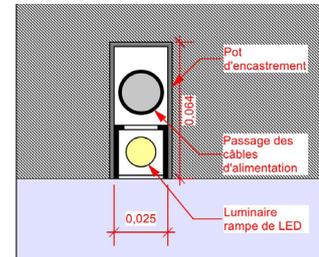
Perspective le long de la voie ferrée, en continuité du parcours sportif

L'ouvrage de passage inférieur :

Réalisés en béton de même aspect que les écrans minces, l'ouvrage et les soutènements seront aussi apprêtés pour préparer les fresques futures des riverains.

L'ouvrage sera éclairé par trois bandes lumineuses de LED ceinturant le passage. Des petites réservations ont prévues dans l'ouvrage pour l'encastrement des luminaires.

Cette zone du passage sera aussi éclairée par des bandes lumineuses fixées en tête de voile (voir détail ci-après).



Perspective entrée du tunnel